

## Dimanche 28 février 2021 – 2<sup>ème</sup> dimanche de carême, année B

Première lecture : Genèse 22, 1-18

Psaume 115 (116b)

Deuxième lecture : lettre de saint Paul aux Romains 8, 31b-34

Évangile : Marc 9, 2-10

### Homélie

L'évangile de la transfiguration nous plonge dans une sorte de rêve, dans une situation quelque peu surréaliste. Une vision étonnante, que partagent simultanément trois des disciples de Jésus : Pierre, Jacques et Jean. Ils sont ses plus proches apôtres, un peu comme sa garde rapprochée. Un seul des trois prendra la parole : Pierre, le chef d'équipe, sur qui les autres comptent et sur qui Jésus a décidé de s'appuyer pour fonder son Église. Pierre – son nom l'indique – c'est du solide ! Pourtant, dans cette situation, il balbutie, ne sachant trop quoi dire : « Il est heureux que nous soyons ici, dressons trois tentes... » Pierre se complait-il dans ce rêve idyllique ? Pourtant cette réaction de Pierre, d'apparence insignifiante, joue un rôle important dans le récit : elle déplace l'attention de l'auditeur sur deux aspects, les plus significatifs de cette scène : d'une part, la présence de deux grands personnages de l'Écriture, Élie et Moïse ; d'autre part, la voix qui vient de la nuée.

Premier élément, Élie et Moïse. Élie d'abord. Curieusement, il est nommé en premier, avant Moïse qui, pourtant, le devance historiquement. Élie, c'est le type des prophètes qui, au péril de leur vie, annoncent la Parole de Dieu à temps et à contretemps, bousculant les idées préconçues et brisant les préjugés. Moïse ensuite. C'est lui qui avait transmis au peuple hébreu la loi de Dieu, les dix commandements. Dans d'autres passages de l'Évangile, Jésus dira, à propos de ses détracteurs : « Ils ont la loi et les prophètes, qu'ils les écoutent ! » Alors que ces mêmes détracteurs opposent loi et prophètes, se croyant être eux-mêmes les vrais observants de la loi, et persécutant les prophètes au motif qu'ils jetteraient le trouble dans l'ordre public... Jésus, lui, affirmera au contraire que Dieu a envoyé les deux : la loi et les prophètes. C'est dans cette logique que Jésus résume toute la loi dans un unique commandement, celui de l'amour de Dieu et de l'amour du prochain. Pour lui, les vrais interprètes de la loi, ceux qui y sont fidèles, ce sont justement les prophètes, parce qu'ils vont jusqu'au bout de la volonté de Dieu, volonté d'amour. D'où la présente conjointe d'Élie et de Moïse dans cette scène de la transfiguration. Le Transfiguré, entre les deux, c'est le Ressuscité, déjà là comme par anticipation. Suivre le Messie ressuscité, c'est vivre dans cette tension entre la loi reçue par Moïse et l'interprétation audacieuse du prophète Élie.

Second élément, la voix venant de la nuée : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé : écoutez-le ! » Cette parole est à rapprocher de celle qui, au jour du baptême de Jésus par Jean vient des cieux, et qui s'adresse à Jésus, avec le signe de la colombe, au début de l'Évangile : « Tu es mon fils bien-aimé ; en toi je trouve ma joie. » Dans les deux scènes, c'est la voix de l'Esprit Saint, qui associe, dans notre récit, les trois disciples au Christ ressuscité : ils sont appelés à ressusciter avec lui, à vivre eux-mêmes en ressuscités, nourris de ces deux sources que sont la loi donnée par le Seigneur, loi d'amour, et sa mise en pratique, dans la lignée des prophètes donnés aussi par le Seigneur.

Comme baptisés, nous sommes conviés à trouver notre place dans cette scène un peu étrange de la transfiguration, pour mieux prendre conscience de ce qu'est notre baptême : une participation plénière et entière au mystère de la mort et de la résurrection du Christ. Avec Pierre, Jacques et Jean, nous nous sommes rendus, en Église, sur la montagne symbolique de l'eucharistie pour en redescendre plus forts, nourris de la Parole et du pain, vivre en ressuscités et témoigner de l'amour de Dieu offert à tous.

P. Hugues GUINOT